

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Formation certifiante)

2 jours + 2h de certification (16h)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 20/03/2025

À partir de 1200€ NET

Le tuteur est un professionnel de l'entreprise qui exerce une mission spécifique d'accueil et de formation auprès de nouveaux salariés d'une entreprise ou de ceux ayant connu une mobilité interne occasionnant un changement de service et/ou d'équipe

Objectifs

- Planifier les missions et le parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences
- Créer les conditions favorables à l'apprentissage
- Accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Évaluer la progression et formaliser les acquis du tuteuré
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours

Compétences visées

- Accueillir et intégrer au sein de l'entreprise et du collectif de travail
- Organiser le parcours du tuteuré au sein de l'entité
- Transmettre des compétences et la culture d'entreprise
- Suivre et évaluer les acquis professionnels (en relation avec les différents acteurs impliqués)

Public

Toute personne amenée à intégrer, former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise.

Prérequis : Aucun Prérequis pour la certification : Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Formation certifiante)

Programme

Approche préalable

- Distinguer les différents contextes de tutorat en entreprise et leurs spécificités :
- Identifier les missions et la posture du tuteur

Réussir l'accueil et l'intégration

- Comprendre les enjeux de l'accueil et d'une intégration réussie
- Les actions préalables à l'accueil d'un nouveau salarié
- Communiquer les informations pertinentes et repérables
- Concevoir un plan d'intégration
- Le guide d'entretien et de découverte
- Transmettre les informations de l'intégration du nouveau salarié au sein de l'entreprise

Organisation du parcours au sein de l'entreprise

- Mise en place d'une stratégie pédagogique
- Dessiner le parcours d'intégration
- Comprendre la trajectoire professionnelle du nouveau salarié, sa motivation et ses objectifs
- Analyser les acquis et concevoir les objectifs adaptés
- Développer l'autonomie, la compétence et la motivation

Transmission des compétences et de la culture d'entreprise

- Identifier les compétences clés liées aux activités choisies
- Présenter de façon claire une situation professionnelle
- Analyser et expliquer les gestes du métier
- Définir les méthodes et les objectifs à réaliser
- Guider, accompagner et faciliter la compréhension des étapes clés
- Adapter une situation professionnelle relatives aux besoins communs


Suivi et évaluation des acquis professionnels

- Mener des entretiens de suivi et d'appréciation
- Formuler une évaluation par le feed-back
- Définir les critères d'évaluation dans sa grille de suivi d'activité
- Analyser et ajuster les écarts
- Conduire un entretien de recadrage
- Intégrer les règles de communication et les techniques d'entretien
- Transmettre les informations aux acteurs concernés par la formation

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Formation certifiante)


- Travailler sur le rapport d'étonnement

Dates & lieux

 27 et 28 janvier 2025 + certification le 18 février 2025

 Angers

€ 1200.00

 06 et 07 mars 2025 + certification le 28 mars 2025


 Laval

€ 1200.00

 17 et 18 mars 2025 + Certification le 24 mars 2025


 La Roche sur Yon

€ 1200.00

 27 mars et 03 avril 2025 + Certification le 25 avril 2025


 Le Mans

€ 1200.00

 22 et 23 mai 2025 + CCE le 13 juin 2025


 Angers

€ 1200.00

 18 et 19 septembre 2025 + certification le 03 octobre 2025


 Le Mans

€ 1200.00

 18 et 19 septembre 2025 + certification le 10 octobre 2025


 Laval

€ 1200.00

 22 et 23 septembre 2025 + certification le 17 octobre 2025

 Angers

€ 1200.00

 02 et 03 octobre 2025 + Certification le 06 octobre 2025

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Formation certifiante)

📍 La Roche sur Yon

€ 1200.00

📅 09 et 10 octobre + Certification le 20 octobre 2025

📍 Nantes / St-Herblain

€ 1200.00

📅 08 et 09 décembre + Certification le 15 décembre 2025

📍 Nantes / St-Herblain

€ 1200.00

📌 Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formation.

[En savoir plus sur la certification des compétences en entreprise](#)

📌 Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques. Une ergonomie simple et adaptée. Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones.

📌 Validation/Certification

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Formation certifiante)

Certificat de Compétences en Entreprise



Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation. POUR LES FORMATIONS CERTIFIANTES : Pour les CCE : épreuve sur table de 2h (proposée dans un délai de 2 à 4 semaines à l'issue de la formation) ou constitution d'un portefeuille de preuve (Le dossier doit être remis dans un délai de 1 à 3 mois à l'issue de la formation. Cette démarche peut être conduite en autonomie ou accompagnée, nous contacter) Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré. Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux salariés ou demandeurs d'emploi de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi. Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise "Exercer le rôle de tuteur en entreprise" est une reconnaissance formelle, inscrite au Répertoire Spécifique, depuis le 17.03.2021 sous le n°RS5368



**CEL, IDC, Le Mans,
Formation Continue**
02 43 21 58 12



Angers, Cholet, Saumur
02 41 20 49 59



**Campus CCI Mayenne,
CCI Mayenne**
02 43 91 49 70



**Saint-Herblain, Saint-
Nazaire**
02 40 44 42 42



La Roche sur Yon
02 51 45 32 89